

régionaux, d'adjoints législatifs, de préposés aux relations publiques et de coordinateurs de tournées, et d'une pléthore d'autres spécialistes. Une organisation poussée des ordres du jour du cabinet et des études préliminaires sont maintenant obligatoires. Il y a une mer de comités, comités du cabinet, comités parlementaires, comités sénatoriaux, comités du caucus, comités interministériels et comités intraministériels, d'équipes fédérales-provinciales, de commissions, de conseils, et un blizzard de groupes d'étude, comme le disait un ancien directeur de cabinet de l'honorable représentant qui m'a précédé, dans un discours récent au Canadian Club à Toronto. Cependant, en dépit de cette expansion tentaculaire du bureau du premier ministre et des énormes sommes dépensées à cette fin, la qualité et la quantité des projets de loi et de politique ont diminué.

• (5.00 p.m.)

Examinons certains des avis exprimés au sujet de cette expansion. Le 9 avril 1970, les journaux rapportaient que le personnel du très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker), lorsqu'il était premier ministre, comptait une quinzaine de personnes. Sous M. Pearson, le personnel a augmenté, mais non pas de façon alarmante. Mais, en 1970, le bureau du premier ministre actuel (M. Trudeau) se compose de 75 personnes. Les traitements en cause sont encore plus impressionnants. Marc Lalonde, principal secrétaire du premier ministre se contente de la maigre pitance de \$35,000 par an. Ivan Head, conseiller législatif, touche un traitement de \$25,000 à \$30,000. M. Roméo LeBlanc, chef des services de presse du premier ministre, commande un traitement de \$20,000 à \$25,000. Trois membres du service de presse touchent entre \$15,000 et \$17,000; un quatrième reçoit de \$12,000 à \$15,000.

Puis, il y a un adjoint spécial, James Davey—\$20,000 à \$25,000—et quatre autres adjoints qui touchent entre \$15,000 et \$17,000. Naturellement, il y a une secrétaire administrative, Mary E. MacDonald, qui reçoit de \$17,500 à \$20,000. Il y a même un chef de bureau, quel que soit ce poste, dont le traitement, dit-on, se situe entre \$17,500 et \$20,000.

L'article ajoute que l'effectif du bureau du premier ministre a été le sujet de nombreux commentaires de la part des députés, y compris du chef de l'opposition (M. Stanfield).

Quant au citoyen moyen, on lui pardonnera peut-être de se demander parfois pourquoi il faut des gens aussi ordinaires que les députés ou les ministres pour aider le premier ministre à diriger le pays alors qu'il a, dans son propre bureau, une légion aussi formidable de mercenaires très bien rémunérés.

A peine quelques mois plus tard, en septembre dernier, un autre article de journal signalait qu'il en coûtait \$1,451,849 pour rémunérer les 117 conseillers spéciaux affectés au cabinet. Et que devient le Parlement pendant qu'on assiste à cette prolifération du personnel, non seulement dans le bureau du premier ministre mais aussi dans ceux de tous les ministres? L'utilité du Parlement diminue.

Le Parlement a toujours été le défenseur de nos libertés. C'est grâce au Parlement par le libre échange des idées et la confrontation de vues opposées dans un débat

[M. Nielsen.]

sans contraintes, que le citoyen est assuré du droit de se faire entendre. Mais dans l'espace d'un peu plus de deux ans et demi, presque trois, le gouvernement a transformé le Parlement en une assemblée sans caractère, où il annonce péremptoirement ses décisions avec une suprême arrogance, strictement par suite du glissement de pouvoir, au détriment du contribuable, vers les bureaux du premier ministre et de ses collègues du cabinet.

Comme l'a signalé le député de Trinity, si on lit entre les lignes de son intervention, quand le Parlement cesse d'agir en véritable gardien de nos libertés, celles-ci viennent à disparaître. Monsieur l'Orateur, le processus d'érosion bat son plein. Si vous avez des doutes, faisons ensemble ce que j'appelle l'inventaire des politiques socialistes que le gouvernement a mises en œuvre depuis deux ans et demi. Pour l'instant, je ne veux rien dire de la tentative du gouvernement d'émasculer l'Auditeur général, car même si je suis convaincu que le gouvernement n'a pas reconnu son erreur, la réaction du public a été telle qu'il n'avait pas d'autre choix que de faire marche arrière. Mais on doit se demander pourquoi.

Parlons un peu du secrétariat d'État. Le titulaire de ce ministère est l'un de ceux qu'on a souvent appelés «les trois colombes». Les prévisions budgétaires de ce ministère ont augmenté de 88 millions de dollars cette année. Le ministre ne relève d'aucun ministère en tant que gardien de nos langues et de notre culture et quelque 80 des 88 millions que représente l'augmentation du budget de son ministère sont à sa disposition à titre de gardien de nos langues et de notre culture.

Considérons un instant la structure de ce que le gouvernement appelle Information Canada. Voici un ministre qui n'a de comptes à rendre qu'au premier ministre, et qui établit ses lignes d'action d'après les instructions du premier ministre. Il est responsable d'une part croissante du budget, et un nombre croissant de fonctionnaires relève de lui. Information Canada est un organisme public qui a été mis sur pied prétendument pour informer les Canadiens de l'activité de leur gouvernement. Comment pouvons-nous espérer que ce prétendu service d'information critique jamais le gouvernement qui l'a créé? Comment pouvons-nous espérer qu'il critique en quoi que ce soit la situation économique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui? Si Information Canada avait fait le travail qu'elle est censée faire, elle aurait dit exactement ce que le député de Trinity vient de dire.

Qui a été nommé à la direction d'Information Canada? Comme en fait foi le hansard du 19 avril de l'an dernier, le premier ministre, quand la Commission royale d'enquête sur la sécurité a déposé son rapport, s'était engagé envers la Chambre à permettre un débat sur ce rapport, et d'y réserver un jour de la session. Malgré les instances répétées des députés de l'opposition, il n'a pas encore réservé de jour au débat sur ce rapport maintenant vieux de près d'un an. Ce rapport comporte quelques recommandations fort intéressantes. Lorsqu'on lit le compte rendu des questions posées à la Chambre sur le directeur d'Information Canada, M. Gagnon, et au comité qui a interrogé le ministre et M. Gagnon, il est certain qu'il faut exiger des précisions. Je l'ai fait. J'ai demandé pour-